

Veille économique

Les transferts et les créations d'établissements en 2006 dans le Bas-Rhin et dans la CUS



résumé

La veille économique présente les principales caractéristiques économiques du territoire de la CUS et leurs évolutions. Différents indicateurs sont analysés pour affiner la connaissance de certains phénomènes économiques.

LE CONTEXTE D'ÉTUDE

Les caractéristiques analysées concernent les transferts et les créations d'établissements en 2006 dans le Bas-Rhin et dans la CUS.

La problématique :

Identifier les évolutions récentes des principaux indicateurs du développement économique de la CUS.

La démarche :

Deux notes consacrées aux transferts et aux créations d'établissements poursuivent le travail consacré à ce sujet en 2007.

Le calendrier :

Les documents définitifs ont été terminés en février 2008.

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS

Les transferts d'établissements peuvent résulter d'un besoin d'agrandissement, d'une minimisation des coûts, de l'accès aux réseaux de communication et aux infrastructures ou de la proximité des clients. Certains établissements se rapprochent de leurs fournisseurs ou bien de leurs concurrents, pour mettre en réseau leurs connaissances ou établir un partenariat. D'autres facteurs externes peuvent également intervenir : la qualité des infrastructures de recherche et d'éducation, le cadre de travail ou le prestige de la commune.

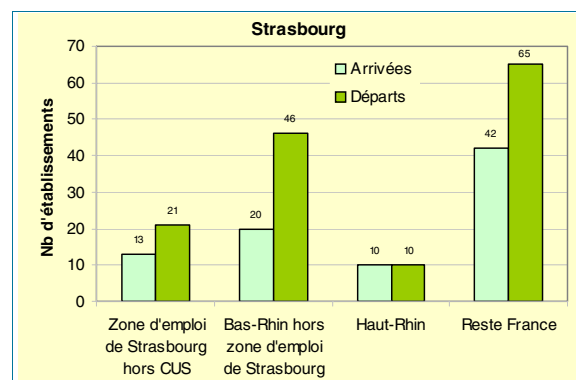
Dans la Communauté Urbaine de Strasbourg, 1 200 transferts d'établissements ont eu lieu en 2006. Ils restent cette année encore dominés par les transferts de proximité. Ces mouvements sont toutefois plus nombreux qu'au cours de la décennie précédente où en moyenne 1 000 transferts avaient été enregistrés chaque année.

Le territoire continue à perdre des établissements par le jeu des transferts (- 118 établissements dans la CUS en 2006). Le desserrement urbain, qui tend à favoriser les couronnes péri-urbaines, et les transferts vers des territoires de plus en plus éloignés, notamment vers d'autres régions, se poursuivent.

La structure économique joue un rôle prépondérant : ainsi, la part d'une activité dans les transferts est généralement proche de son poids économique dans le territoire concerné. Les activités les plus fréquentes dans les transferts de la CUS restent donc, comme les années précédentes, les établissements tertiaires, qui représentent 85 % des mouvements.

Toutefois, d'autres facteurs influencent la mobilité : la nécessité de contacts directs avec la clientèle freine la mobilité, comme l'utilisation d'équipements industriels pour la production de biens, ou encore l'emploi de salariés en grand nombre.

Arrivées et départs d'établissements à Strasbourg



Source : Sirene - INSEE 2006

Les secteurs d'activité dont la dynamique de déplacements est la plus élevée sont essentiellement le BTP, les services aux entreprises, l'immobilier et le transport.



Par contre, le commerce et les services aux particuliers, dont l'activité est étroitement liée au marché local, présentent des valeurs de mobilité sectorielle qui sont parmi les plus faibles.

Ce qui reste stable en 2006 :

- les transferts de proximité restent dominants (huit établissements bas-rhinois sur dix restent dans le département),
- la perte d'attractivité de Strasbourg se confirme,
- Entzheim reste la commune la plus attractive,
- 85 % des mouvements concernent les activités tertiaires,
- les secteurs dont l'indice de mobilité est le plus élevé restent les mêmes : la construction, les services aux entreprises, l'immobilier et le transport.

Ce qui change en 2006 :

- le nombre de transferts est en forte croissance : 1 200 transferts contre 1 000 en moyenne pendant 10 ans,
- la CUS hors Strasbourg perd des établissements : avant, le bilan favorable des échanges avec Strasbourg suffisait à compenser sa perte avec les autres territoires. Désormais, ce n'est plus suffisant,
- au sein de la CUS, les communes attractives (ou non attractives) varient selon les années.

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En 2006, les créations d'établissements dans la CUS ont atteint un niveau record. En effet, 3 100 établissements ont été créés, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente.

Avec un taux de création de 13,6 %, le dynamisme de la création est plus élevé dans la CUS que la moyenne départementale (12,8 %) et nationale (12,6 %).

La création reste très concentrée géographiquement. En effet, 80 % des nouveaux établissements se situent à Strasbourg et dans sa première couronne. Entzheim confirme sa vitalité et continue à avoir un taux de création nettement supérieur à la moyenne.

Seuls quelques secteurs d'activité sont les véritables moteurs de la création d'établissements : le commerce, les services aux entreprises et aux particuliers, la construction et l'éducation-santé-action sociale.

Par rapport à 2005, le bilan sectoriel est le suivant :

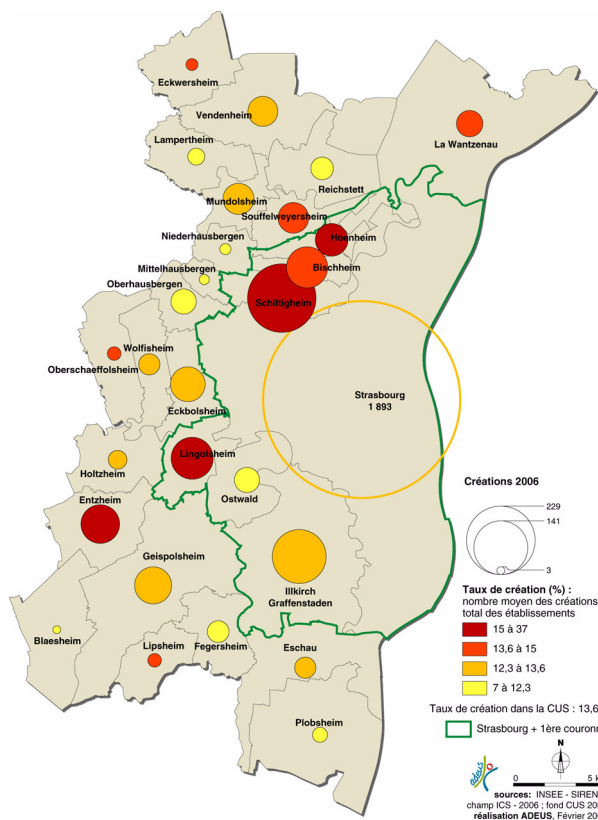
- les créations sont plus nombreuses dans presque tous les secteurs d'activité, et plus particulièrement dans les services aux particuliers, (notamment grâce à l'hôtellerie-restauration qui progresse de 21 %), le commerce (+ 11 %), l'immobilier (+ 9 %) et la construction (+ 8 %),

- elles sont moins nombreuses que l'année précédente dans les industries agro-alimentaires et le transport, tous deux en perte de vitesse en 2006,
- elles restent globalement stables dans les services aux entreprises.

Par rapport au niveau national, la CUS voit cette année le nombre de ses créations dans les services aux entreprises se stabiliser et dans les services aux particuliers augmenter alors qu'en France on observe le phénomène inverse.

En conclusion, l'évolution globale des créations dans la CUS est très favorable par rapport au niveau national mais les services aux entreprises, même s'ils restent des moteurs de la création d'établissements, peinent à rebondir après leur diminution en 2005.

Nombre et taux de création d'établissements dans la CUS en 2006



Type de projet : Programme Partenarial
 Nom du projet : 34206 Appui veille économique
 Chef de file : Communauté urbaine de Strasbourg
 Equipe projet : Fabienne Vigneron (chef de projet), Vincent Bort, Pierre Lavergne, Sophie Monnin
 Nombre de pages : 14 + 14
 Résumé : Nicolas Prachazal